

PRESENTS : Joseph THEBAULT, **Maire**, Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN (à 20h35), Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Betty GAYVRAMA, **Adjoints**. Raymond BLOUET, Mathieu LEVILLAIN (jusqu'à 21h45), **Conseillers municipaux délégués**. Annick VIVIEN, Jean RONSIN, Agnès GODREUIL (à 21h05), Francine RABINIAUX, Chrystel CAULET, Mylène MENARD, Caroline COPPENS, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, David LE LARGE, Christine PERTUISEL, Fabien GRIGNON.

ABSENTS EXCUSÉS ET PROCURATIONS : Jean-Paul RONSIN à Michel HALOUX jusqu'à 20h35, Nicolas AUBIN à Régine LEFEUVRE, Sophie RABORY à Béatrice GAYVRAMA, Mathieu LEVILLAIN (absent à partir de 21h45), Mélynda HASSOUNA, Pierre PIRON à Mathieu LEVILLAIN (jusqu'à 21h45), Mathias JOLY à Chrystel CAULET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Betty GAYVRAMA.

À défaut de précision, les délibérations sont votées à l'unanimité.

PV du 16 septembre 2024

Le procès-verbal des délibérations de cette séance est arrêté.

CONVENTION de PARTICIPATION à la PREVOYANCE

À compter du 1er janvier 2025, les collectivités doivent verser une participation mensuelle aux agents pour le risque prévoyance.

Dans ce cadre, le conseil municipal valide une convention de participation avec le CDG 35 et fixe la participation mensuelle à 10 € par agent qui la souscrita. Le CST a émis un avis favorable.

(Votes : à l'exception de 2 abstentions, 1 voix contre et 20 voix pour).

INDEMNISATION DES AGENTS RECENSEURS

Sur la commune, le prochain recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Il sera assuré par 8 agents recenseurs. Le conseil municipal fixe le barème des vacations qui seront allouées pour cette mission.

CREATION D'UN EMPLOI à TEMPS COMPLET

Le conseil municipal crée un emploi à temps complet de catégorie C (cadres d'emplois des adjoints d'animation ou adjoints administratifs) pour assurer la coordination de la maison Helena (équivalent à un mi-temps). Anticipant un départ en retraite, le reste du temps de cet emploi sera consacré aux seniors, au CCAS et à l'action sociale.

Le CST a émis un avis favorable à cette création d'emploi.

AUGMENTATION DE LA DUREE D'UN EMPLOI

Le conseil municipal porte de 30h à 35h l'emploi d'adjoint technique qui assure la régie de l'auditorium. Cette augmentation induira des missions complémentaires ; organisation et promotion de manifestations culturelles et tâches de communication. L'augmentation de la durée de cet emploi a recueilli l'avis favorable du CST.

CONVENTION PCRS - MONTFORT COMMUNAUTE

Le conseil municipal valide la convention de mandat avec Montfort Communauté pour l'acquisition groupée d'un PCRS qui permettra de géo-référencer les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

CONVENTIONS de PARTICIPATIONS SCOLAIRES

Le conseil municipal valide des conventions de versement participation scolaire à l'école Notre-Dame de Montfort et à l'école Saint-Melaine de Pleumeleuc pour 3 années scolaires ; au même montant que celui de la convention intercommunale.

MEDIATHEQUE ; DOCUMENTS DESHERBÉS

Le conseil municipal actualise la délibération du 18 septembre 2023 et permet aussi de donner les documents désherbés à une entreprise détentrice de l'agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale ».

CONVENTION de PRETS - CULTURE

Le conseil municipal valide une convention portant sur le prêt d'animations entre Montfort Communauté et les médiathèques du territoire. Il valide aussi le prêt gratuit de matériels techniques de spectacles entre Montfort, Ifendic et Bédée.

ACQUISITION D'UNE EMPRISE RUE de la BASTILLE

Le conseil municipal valide l'acquisition d'une emprise de 132 m² détachée de la parcelle bordant le carrefour de la rue de Rennes et de la rue de la Bastille (prix de 50 €/m²). Elle permettra d'élargir le gabarit de la voie à réaménager.

INFORMATIONS.

- Jean RONSIN, délégué au SICTOM évoque la modification des tournées de collecte des ordures ménagères et emballages. À partir de janvier 2025, elles auront lieu le même jour (1 lundi sur 2 pour les ordures ménagères et 1 lundi sur 2 pour le bac jaune). Il indique qu'une réflexion est engagée sur l'évolution de la tarification et du nombre de levées. À ce propos, il précise que les déchetteries représentent un coût important au sein du budget de plus de 10 M€, et que l'élimination de certains déchets est coûteuse (matériaux par exemple). L'utilisateur ne paye pas la collecte du bac jaune.
- Piste cyclable à haut niveau de service du Département. La réunion publique de lancement de la concertation a eu lieu le 8 octobre. Les personnes présentes (environ 100) ont pris connaissance des faisceaux d'implantation de la piste cyclable à l'étude, et des réflexions sur la sécurisation de la RD72 Sud, avec l'aménagement d'un giratoire et le projet de fermer les carrefours dans le secteur de la Radois. La concertation va se poursuivre lors d'un atelier avec les agriculteurs du secteur, puis un autre ouvert au public.
- Démarrage des travaux de l'entreprise Leroy Logistique qui s'implante dans la zone du Pays Pourpré
- Élisabeth ABADIE remercie les 23 commerces et tous ceux qui ont contribué à la réussite de la JNCP. Le tirage au sort aura lieu vendredi. Elle évoque aussi le petit-déjeuner de l'Eductour des villages Etape
- Betty GAYVRAMA indique que 70 personnes ont participé à la marche pour octobre rose. La collecte s'élève à 356 €.
- Dans le cadre du festival alimentaire, Jean-Paul RONSIN annonce la projection du film sur la théorie du boxeur.
- Téléthon des 29 et 30 novembre : Régine LEFEUVRE fait appel aux bénévoles pour vendre les parts de tartiflette.

Séance levée à 22h35